

CAMPAGNE 2020

Nom de l'Adhérent :

N° Adhérent :

Exercice clos le :

Les informations ci-dessous sont nécessaires pour les Examens de Cohérence, de Concordance et de vraisemblance que le Centre est tenu de réaliser dans le cadre de ses missions.
En renseignant ces états, vous éviterez que des questions écrites, sur ces différents points, vous soient posées ultérieurement.

OGID 00 : INFORMATIONS IDENTIFICATION

LIBELLES	Réponses
IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	
Forme juridique	
Code activité de la famille comptable	
Code activité libre	
IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL	
Nom de l'éditeur	
Nom du logiciel qui a produit la déclaration fiscale	
Référence du logiciel comptable	
PERIODE	
Date de début exercice N :	/ /
Date de fin exercice N :	/ /
Date d'arrêt provisoire :	/ /
MONNAIE	
Monnaie (EUR pour Euros)	
TVA	
SITUATION AU REGARD DE LA TVA (A) :	1,2,3 ou 4
(1) Recettes exonérées en totalité de TVA	
(2) Recettes en franchise de TVA en totalité	
(3) Recettes soumises en totalité à la TVA	
(4) Recettes soumises partiellement à TVA	
Si (4) : Coefficient de déduction (en %)	
DECLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement (1) OUI - (2) NON	
ADHERENT SANS CONSEIL	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ADHERENTE	
Je soussigné (e),	
ATTESTATION	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	

(A) Situation au regard de la TVA : s'il est répondu (1) ou (2), l'OGBIC03 n'est pas à servir.

OGBIC 01 : INFORMATIONS GENERALES

Généralités	Réponses
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	
Renseignements divers	Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ? (1) Oui - (2) Non - (3) non applicable	
Statut du conjoint dans l'entreprise : (1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans conjoint	
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	
Le fonds inscrit à l'actif du bilan a-t-il été créé par l'adhérent ? (1) Oui - (2) Non	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer fiscal ? (1) Oui - (2) Non	
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et qu'il y a présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? (1) Oui - (2) Non - (3) Non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant	
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable : (1) Appliquée - (2) Renonciation - (3) Non applicable	
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? (1) Oui et < au plafond - (2) Non - (3) Oui et plafonnement	
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation : - motif de la cessation : (1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès	/ /
L'adhérent domicilié en France a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE de source étrangère ? (1) Oui - (2) Non	
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? (1) Oui - (2) Non	
Si oui , désignation : Montant de l'acquisition :	
Autres données chiffrées de l'exercice	Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (Réel Simplifié uniquement)	
Pour les sociétés IR/ IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042) - montant des cotisations TNS obligatoires	
- montant des cotisations TNS non obligatoires	
Faits significatifs particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes :	

OGBIC 02 : RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES

Néant

TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées

LIBELLES	Montant Total	Montant		
		Tranfert de charge	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
CHARGES MIXTES				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)				
Habitation				
dont taxe foncière				
Autres dépenses liées à l'habitation				
PRELEVEMENTS EN NATURE				
Marchandises				
Matières premières				
Fournitures consommables et charges externes				
REMUNERATIONS				
Salaires				
dont indemnités journalières des salariés				
Charges sociales sur salaires				
Cotisations sociales personnelles de l'exploitant				
Rémunération du conjoint				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant				
Rémunération des associés non gérants				
IMPOTS ET TAXES				
CSG non déductible				
FRAIS FINANCIERS				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme				
Intérêts sur crédits à court terme				
AUTRES				
Amendes				
Frais de tenue de comptabilité et d'adhésion à un OGA (2/3 des dépenses dans la limite de 915 €)				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme				
Divers (à préciser) :				
TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES				
DEDUCTIONS FISCALES				Montant déduit
Plus-values				
Article du CGI permettant l'exonération				
- 151 septies				
- 151 septies A				
- 151 septies B				
- 238 quindécies				
- Autres (à préciser) :				
Plus value à court terme différée				
Plus value nette à long terme imposée au taux de 12,8 %				
Autres déductions fiscales (à préciser) :				

OGBIC03 : TVA COLLECTEE

Renseignements généraux concernant la TVA									Réponses
TVA sur les débits ou sur les encaissements ? ① Débits - ② Encaissements - ③ Mixte									
Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel : lettre d'option adressée à l'administration ? ① OUI - ② NON									
N° Comptes	Données comptables	Total HT	EXO	REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES					
				20%	10%	5,50%	2,10%		
Détail des comptes 70									
Total CA (doit correspondre avec la 2033B ou la 2052)									
Si TVA sur la marge, marge HT (si TVA sur marge non comprise dans détail ci-dessus)									
Produits - autre classe 7	Autres opérations (+ et -)								
Acquisitions Intracommunautaires									
Achats auto-liquidés (sous-traitance bâtiment, télécartes, etc...)									
CORRECTIONS DEBUT D'EXERCICE Compte de régularisation fin d'exercice (N-1)									
4181	+ Clients Factures à établir								
4198	- Avoirs à établir								
4687	+ Produits à recevoir								
487	- Produits constatés d'avance								
Si TVA sur Encaissements									
410 à 4164	+ Créances clients								
419	- Avances clients								
	+ Effets escomptés non échus								
	+/- Autres (à préciser)								
CORRECTIONS FIN D'EXERCICE Compte de régularisation fin d'exercice (N)									
4181	- Clients Factures à établir								
4198	+ Avoirs à établir								
4687	- Produits à recevoir								
487	+ Produits constatés d'avance								
Si TVA sur Encaissements									
410 à 4164	- Créances clients								
419	+ Avances clients								
	- Effets escomptés non échus								
	+/- Autres (à préciser)								
AUTRES CORRECTIONS									
654 - 6714	- Créances irrécouvrables								
+/- régularisation (N-1) en base									
Base HT taxable									
Base HT déclarée									
Ecart en base (à justifier)									
TVA à régulariser									

OGBIC03 : TVA COLLECTEE (suite)

Soldes des comptes TVA à la clôture		Soldes	EXO	20%	10%	5,50%	2,10%		
4457	TVA collectée								
4455	TVA à décaisser								
44567	Crédit de TVA								
4458	TVA à régulariser								
Commentaires, remarques, précisions de toutes natures :									
Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant									
Date de la déclaration :						Montant :			
Date de la déclaration :						Montant :			
Date de la déclaration :						Montant :			
TVA DEDUCTIBLE									
Renseignements généraux concernant la TVA									
Montant HT des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable :									

OGBIC 05 : PREVENTION DES DIFFICULTES

ENTREPRISES DECELEES EN DIFFICULTE	Réponses
Entreprise en difficulté : (1) Oui - (2) Non Si oui, compléter les informations ci-dessous	
Pérennité de l'entreprise, nature des difficultés à préciser : (Exemple : chute du chiffre d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, sinistre, autres motifs, etc...)	
Existe-t-il un projet de : (1) Cession d'entreprise - (2) Transformation en société - (3) Transmission - (4) Cessation d'activité - (5) Procédure collective	
Ouverture d'une procédure collective : (1) Non - (2) Conciliation avec accord homologué - (3) Sauvegarde - (4) Redressement judiciaire - (5) Liquidation judiciaire	
Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitation sont-ils détenus : (1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location	